

de 25 crédits, le quart de cinq autres, le sixième de 15 crédits et le douzième de 24 crédits pour le motif que les travaux et les objets auxquels ces fonds sont destinés sont de nature saisonnière et que les fonds en sus des 5 douzièmes sont nécessaires pour acquitter le coût des travaux qu'il faut exécuter durant les mois d'été, tels que les arpentages, les levés topographiques et les relevés techniques.

Les 5 douzièmes du montant global des crédits du budget principal des dépenses atteignent \$1,666,406,647.92 et en y ajoutant les montants additionnels nécessaires pour acquitter les travaux d'été et les versements saisonniers on obtient \$1,704,710,347.93.

Honorables sénateurs, je tiens à prendre le même engagement que l'honorable chef de l'opposition a pris quand à titre de leader du gouvernement il a présenté un bill semblable en 1957. Après avoir déclaré que le bill revêtait la forme ordinaire des lois de finances provisoires, il a ajouté ceci :

L'adoption de la mesure ne portera aucune atteinte aux droits et privilèges des membres de critiquer tout poste du budget des dépenses lorsque la Chambre en sera saisie. Je fournis l'assurance coutumière que ces droits et privilèges seront respectés; l'adoption du projet de loi ne les restreindra en rien.

Honorables sénateurs, voilà une brève explication des raisons pour lesquelles on a besoin de ces sommes. Ces subsides subviendront aux besoins du gouvernement et aux dépenses qu'entraîne l'administration de la chose publique jusqu'à la convocation du prochain Parlement, à la fin de l'été ou au début de l'automne.

L'honorable Gordon B. Isnor: Honorables sénateurs, on déteste se répéter, mais ce que j'ai dit auparavant s'applique bien à la situation actuelle. C'est inouï qu'on nous demande d'autoriser ainsi une somme de plus de 1,700 millions de dollars.

Vendredi soir dernier, je crois, le leader de l'autre endroit (l'honorable M. Churchill) a déclaré que nous pourrions adopter le bill de finance en dix secondes, si nous voulions —il parlait, évidemment, de l'autre endroit. J'ai alors pensé qu'il s'agissait d'une bien sottise déclaration de sa part.

L'honorable M. Aseltine: L'honorable sénateur parle-t-il du budget principal des dépenses?

L'honorable M. Isnor: Je parle des crédits supplémentaires, et celui-ci figure au budget principal.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): C'est ce qu'il a déclaré.

L'honorable M. Aseltine: Je n'en sais rien.

L'honorable M. Isnor: Tout ceci a trait aux crédits. Tous ces postes font partie de nos dépenses. C'est ce qui m'a frappé alors, et je ne crois pas que le leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine) aurait fait une déclaration aussi peu sensée. Mais on relève dans le compte rendu que nous pourrions liquider le reste de ces crédits en dix secondes, si nous le voulions.

Il s'agit d'un montant de \$1,704,710,347.93. Je ne sais s'il conviendrait, au cas où le chef de l'opposition aurait fait la déclaration qu'on lui attribue, que nous examinions ces crédits, et posions des questions une autre fois. Je ne crois pas, en effet, que nous puissions poser, plus tard, ces questions au gouvernement actuel, n'est-ce pas?

L'honorable M. Aseltine: Ces cinq douzièmes requis ne représentent pas le crédit en entier. Il faudra un jour examiner à nouveau les crédits, et c'est alors qu'on pourra poser des questions.

L'honorable M. Isnor: C'est une partie du montant de \$1,666,406,647.92. Toutefois, il y a un autre montant, comme je l'ai dit tout à l'heure, qui porte cette somme à \$1,704,710,347.93. Par conséquent, certains crédits demandent des explications. Examinons les postes à l'annexe A. Ils comportent un tiers complémentaire des crédits suivants: crédits 40, 45, 80, 85, 90, 95, 100, 105, 107, 110, 120, 140 et 145.

L'honorable M. Aseltine: Les honorables sénateurs ont les crédits en main depuis deux mois. Ils figurent tous dans le volume que tient l'honorable sénateur.

L'honorable M. Isnor: J'ose dire que le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) n'a jamais essayé de rapprocher ces différents postes des crédits qui figurent dans ce Livre bleu. J'en doute fort.

L'honorable M. Aseltine: Je rappellerai aux honorables sénateurs que c'est ainsi qu'on a agi chaque fois avant la dissolution, depuis que je suis ici, et j'y suis depuis plus de 26 ans. J'ai mentionné que le 12 avril, le leader du gouvernement a présenté ce bill portant sur un montant analogue, dans les cinq dernières minutes avait la dissolution.

L'honorable M. Isnor: En quelle année?

L'honorable M. Macdonald (Brantford): En 1957.

L'honorable M. Aseltine: Je ne dis pas que c'est la bonne façon d'agir, ni rien d'analogue, mais je ne sais comment nous pourrions agir autrement.

L'honorable M. Isnor: Deux noirs ne font pas un blanc, c'est une maxime bien connue.